

Note de présentation RC et décennale artisans et TPE Jusqu'à 10 personnes

Identité du souscripteur

Nom ou raisons sociale.....
 Adresse.....
 Code postal..... Commune.....
 Téléphone..... Télécopie.....
 Siren..... Code naf.....
 N° de tva intracommunautaire (si le souscripteur est domicilié hors de France).....
 Etes vous auto-entrepreneur oui non
 Contrats déjà souscrit auprès d'AXA oui non
 Si, oui, références des contrats et catégories.....

Nature de la demande

projet/demande de tarification
 affaire nouvelle
 remplacement du ou des contrats.....
 Date d'effet souhaitée..... Echéance du contrat 01/.....
 Fractionnement demandé : annuel semestriel trimestriel

Antécédents du risque – ancienneté - expérience

Etes-vous, ou avez-vous été assuré sans interruption pour le même risque ?

oui non

	Responsabilité décennale	Responsabilité civile
	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nom de l'assureur.....		
Références du contrat.....		
Contrat en cours	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Contrat résilié	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	par l'assuré <input type="checkbox"/>	par l'assuré <input type="checkbox"/>
	par l'assureur <input type="checkbox"/>	par l'assureur <input type="checkbox"/>
	en date du	en date du
Motif de la résiliation		

Note de présentation RC et décennale artisans et TPE Jusqu'à 10 personnes

Avez-vous fait l'objet d'une ou de plusieurs mises en cause au cours des trois dernières années ?

oui non

Si oui, indiquez ci-dessous pour chacune des mises en cause, y compris les réclamations n'ayant pas fait l'objet d'un règlement :

Type de garantie	Nbre de Sinistres	Année de Déclaration	Nature des dommages	Part de responsabilité	Montant des dommages
Responsabilité Décennale					
Autres Responsabilités Et autres Garanties					

Avez-vous connaissance d'autres évènements susceptibles d'engager votre responsabilité ?

oui non

Si oui, explicitez les faits :

Si vous n'avez pas été assuré pour le même risque, indiquez ci-dessous les travaux commencés avant la date d'effet du contrat :

Type d'ouvrage	Date de DROC	Nature des travaux	Montant des travaux ht



placement d'assurances
& courtage technique

Note de présentation RC et décennale artisans et TPE Jusqu'à 10 personnes

Ancienneté de votre entreprise – votre expérience professionnelle

Votre entreprise a-t-elle été créée depuis moins de 6 mois ? oui non

Date de la création :

Quelle est la date du début de votre activité professionnelle dans le BTP y compris en tant que salarié ?

Décrivez votre expérience professionnelle dans le métier (fournir copie des diplômes et certificats de travail).....

.....

.....

Effectif réel total.....personnes

Dont (détailler) Chef d'entreprise..... Conjoint.....

 Membres de la famille..... Salarié(s).....

 Apprentis.....

Nota : au sens du contrat ne sont pas comptés dans l'effectif, dans la limite de 3 personnes, le chef d'entreprise, son conjoint, ses ascendants, descendants, collatéraux et ses apprentis.

Soit un effectif de :

Votre chiffre d'affaires :

Le CA travaux réalisé dans le domaine du bâtiment et des travaux publics ht en euros

(Complétez le tableau descriptif ci-dessous)

	CA total ht	% réalisé en propre	% donné en sous traitance
Dernier exercice Ou prévisionnel			
Exercice N-1			
Exercice N-2			

Ventilation du CA des travaux réalisés dans le domaine du bâtiment ou des travaux publics

% des activités réalisées dans le domaine du bâtiment	% des activités réalisées dans le domaine des travaux publics

B.P 5004 9 place Benoît Crépu 69245 Lyon Cedex 05 Tél. + 33 (0)4 72 41 96 96 Fax + 33 (0)4 72 40 99 96

office-assurance@pact-office.tm.fr

www.pactoffice.fr

CARENE ASSURANCES - Société de courtage d'assurance – SA au capital de 7.028.389 € - 652 044 249 RCS Paris –

Siège social : 53 rue d'Hauteville, 75010 PARIS - APE 6622 Z - ORIAS 07 000 004 – www.orias.fr

Garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 530-1 et L 530-2 du Code des Assurances

Note de présentation RC et décennale artisans et TPE Jusqu'à 10 personnes

Le CA « travaux » réalisé dans un domaine autre que le BTP

Si vous effectuez des travaux dans un domaine autre que le BTP, précisez la nature de ceux-ci (électricité industrielle, chaudronnerie, charpenterie de marine, fluides industriels...).....

.....

.....

Pour ces activités, complétez le tableau descriptif ci-dessous

Exercice	CA travaux réalisé dans un domaine autre que le bâtiment travaux publics (en euros)
Dernier exercice ou prévisionnel	
Exercice N-1	
Exercice N-2	

Le CA négoce de matériaux

Si vous effectuez des activités de négoce de matériaux, précisez la nature de celles-ci :.....

.....

.....

Pour ces activités, complétez le tableau descriptif ci-dessous

Exercice	CA négoce de matériaux
Dernier exercice ou prévisionnel	
Exercice N-1	
Exercice N-2	

Certification - qualification

Etes-vous titulaire d'une qualification ou d'une certification ? Oui Non

Si oui

Certification	Afaq	<input type="checkbox"/>	Nomenclature.....
	Autre	<input type="checkbox"/>	Nature et référence.....
Qualification	Qualibat	<input type="checkbox"/>	Référence/numéro.....
	Qualifelec	<input type="checkbox"/>	Référence.....
	Autre	<input type="checkbox"/>	Nature et référence.....

Note de présentation RC et décennale artisans et TPE Jusqu'à 10 personnes

Localisation géographique des travaux

Où exercez vous vos travaux ?

France	q	Europe	q	
Dom	q	Tom	q	COM q
Autres pays	q	Lesquels.....		
			

Champ d'application

C'est une formule « Globale construction » à tarification forfaitaire qui accorde l'ensemble des garanties décrites en fin du présent questionnaire.

Elle est réservée aux entreprises, artisanales ou non, présentant les caractéristiques suivantes :

- effectif maximum pris en compte de 10 personnes (au sens du contrat)
- exerçant les seules activités prévues dans la nomenclature ci-après, et à **l'exception des activités réservées**
- **et, pour les activités spécifiques, bénéficiant d'une qualification, ou d'une expérience de trois ans**
- **pas d'activité « constructeur de maisons individuelles »** (avec ou sans fourniture de plans, au sens de la loi du 19 12 1990)
- **pas d'activité de contractant général** (personne physique ou morale qui s'engage, au travers d'un contrat de louage d'ouvrage unique à la conception et la réalisation, dans son intégralité, d'un ouvrage)
- **Part de CA des travaux donnés en sous-traitance :**
 - o Maximum 30 % du CA ht total, pour un effectif jusqu'à 2 personnes prises en compte
 - o Maximum 50 % du CA ht total, pour un effectif de 3 à 10 personnes prise en compte
- Part de CA « négoce des matériaux » : maximum 30 % du CA ht total
- Intervention sur des ouvrages d'un coût maximum ttc n'excédant pas :
 - o 30 000 000 euros pour un ouvrage soumis à l'obligation d'assurance, pour autant que l'assuré bénéficie d'une police complémentaire de groupe pour les chantiers d'un coût supérieur à 15 000 000 euros
 - o 1 000 000 euros pour un ouvrage non soumis à l'obligation d'assurance

Nomenclature d'activités

Les **activités spécifiques** peuvent être garanties dans la formule Global Construction lorsque l'entreprise est titulaire d'une **qualification**, ou d'une **expérience** d'au moins 3 années

	Dallage de type industriel ou commercial y compris de fibres, dont la superficie est supérieure à 500 m2	q%
	Utilisation de technique d'agrafage, de collage, d'attache	q%
	Béton précontraint in situ (mise en tension sur chantier) (11)	q%
	Réservoirs, piscines (37), silos, ouvrage contenant	q%
	Enduits extérieurs, chapes et sols coulés à base de liant synthétiques ou résine	q%

3	Charpente et structure en bois	Activités	% de l'activité
Activités standard	Charpente et structure en bois (12) <u>Sauf activités réservées ou spécifiques ci-dessous</u>	q%
Activités Spécifiques	<u>Qualification ou expérience d'au moins 3 ans</u> Maison à ossature bois (38) activité CMI EXCLUE Oui q non q	q%
Activités réservées	Charpente et structure bois ou lamellé collé d'une portée supérieure à 25 mètres	q%
	Traitement curatif (7)	q%

4	Charpente et structure métallique	Activités	% de l'activité
Activités standard	Charpente et structure métallique (13) <u>Sauf activités réservées ci-dessous</u>	q%
Activités réservées	Charpente et structure métallique d'une portée supérieure à 20 m ou hauteur supérieure à 10 mètres	q%
	Structures et couvertures textiles – structures métalliques tridimensionnelles	q%
	Montage levage pour compte d'autrui	q%

5	Clos et couvert	Activités	% de l'activité
Activités Standard	Couverture (14) Menuiseries extérieures (18) Bardage de façades (19)	q%
Activités Spécifiques	<u>Qualification ou expérience d'au moins 3 ans</u> Calfeutrement, protection et étanchéité des façades (17) Oui q non q	q%
Activités réservées	Etanchéité de toiture et terrasse (15)	q%
	Structure et couvertures textiles (21)	q%
	Etanchéité liquide coulée et/ou mousse projetée in situ	q%
	Etanchéité et imperméabilisation de cuvelages, réservoirs et piscines (16)	q%
	Verrières de superficie supérieure à 100 m2	q%
	Façades rideaux (20)	q%
	Isolation thermique par l'extérieur, plâtrerie avec travaux extérieurs	q%

8	Plomberie, installations sanitaires, thermique de génie climatique, d'aéroulrique et de conditionnement d'air, fumisterie	Activités	% de l'activité
Activités Standard 8a	Plomberie – installations sanitaires (30) <u>Sauf activités spécifiques ou réservées ci-dessous</u>	q%
8b	Installations thermiques de génie climatique (31) Fumisterie (32) Installations aéroulriques et de conditionnement d'air (33) <u>Sauf activités spécifiques ou réservées ci-dessous</u>	q%
Activités spécifiques	<u>Qualification ou expérience d'au moins 3 ans</u> Installations à énergie géothermique (39) par capteurs horizontaux oui q non q Installations à énergie solaire par capteurs thermiques (hors pose de capteurs thermiques solaires intégrés) Oui q non q Climatisation, installations frigorifiques d'une puissance supérieure à 12 kw et inférieure à 50 kw restituée Oui q non q Climatisation de salles propres de classe 9 à 5selon la norme ISO 14644-1 avec qualification 5412 ou 5413 Installation d'inserts oui q non q	q q q q%%%%
Activités réservées	Installation de protection contre l'incendie telles que RIA, sprinklers Installations thermiques à haute pression ou haute température Installation thermiques industrielle, fours et cheminées industriels, revêtement thermiques industriels Climatisation d'une puissance supérieure à 50 kw restituée Climatisation de salles blanches, salles grises, salles informatiques Installations frigorifiques de puissance supérieure à 50 kw restituée Téléalarme, télégestion, télésurveillance d'installations Installations à énergie géothermique par capteurs verticaux Installation à énergie solaire par capteurs photovoltaïques (hors pose de capteurs solaires intégrés)	q q q q q q q q q%%%%%%%%%

9	Electricité – télécommunications	Activités	% de l'activité
Activités standard	Electricité (34) y compris l'installation de VMC en maisons individuelles <u>Sauf activités spécifiques ou réservées ci-dessous</u>	q%
Activités Spécifiques	<u>Qualification ou expérience d'au moins 3 ans</u> Installation haute tension A à l'extérieur des locaux y compris postes de transformation oui q non q	q%
Activités réservées	Installation de protection contre l'incendie d'une valeur unitaire supérieure à 5000 euros Installations photovoltaïques (hors pose de capteurs solaires intégrés) Installations de détection incendie, col, intrusion d'une valeur unitaire supérieure à 5000 euros	q q q%%%

10	Entreprise générale tous corps d'état	Activités	% de l'activité
Activités Standard 10 a	Activités tous corps d'état secondaires : Familles 6,7,8,9 sauf les activités réservées ou spécifiques de ces familles	q%
10 b	Activités tous corps d'état Famille 1,2,3,4,5,6,7,8,9, sauf les activités spécifiques ou réservées De ces familles	q%

Activités travaux réalisés dans le domaine des travaux publics

Cocher les activités et indiquez le pourcentage du CA de chacune par rapport au CA BTP total (domaine du bâtiment + domaine des travaux publics)

11	Préparation et aménagement du site	Activités	% de l'activité
Activités Standard	Démolition (1) Terrassement - amélioration des sols (2) Voirie , réseaux divers (VRD) : chaussées trottoirs pavage arrosage Espaces verts (3) Sauf activité spécifiques ou réservées ci-dessous	q%
Activités Spécifiques	<u>Qualification ou expérience de 3 ans dans l'activité</u> Rabatement de nappe oui q non q Pose de géo-membrane oui q non q	q q%%
Activités Réservées	Utilisation d'explosifs Revêtement de terrains sportifs y compris complexe pelouse/support Montage d'échafaudages et de structures événementielles, étaieiment Montage levage pour compte d'autrui Travaux routiers, réseaux publics d'adduction ou de distribution d'eaux, d'assainissement de distribution de gaz et de fluides, d'électricité (voir famille 12 à 15), réseau de chauffage urbain Réalisation de colonnes ballastées Traitement de l'amiante (6) Traitement curatif (insecte xylophages, champignons) (7) Assèchement des murs (8)	q q q q q q q q q%%%%%%%%%

B.P 5004 9 place Benoît Crépu 69245 Lyon Cedex 05 Tél. + 33 (0)4 72 41 96 96 Fax + 33 (0)4 72 40 99 96

office-assurance@pact-office.tm.fr

www.pactoffice.fr

CARENE ASSURANCES - Société de courtage d'assurance – SA au capital de 7.028.389 € - 652 044 249 RCS Paris –
Siège social : 53 rue d'Hauteville, 75010 PARIS - APE 6622 Z - ORIAS 07 000 004 – www.orias.fr
Garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 530-1 et L 530-2 du Code des Assurances

	Réalisation de sondages, forages		
--	----------------------------------	--	--

12	Travaux routiers	Activités	% de l'activité
Activités Standard	Pose de pavés ou dalles, de bordures et caniveaux, petits ouvrages en maçonnerie		
12a	Pose de barrière de sécurité, de bornes ou panneaux de signalisation Mise en œuvre de produits de marquage sur route à trafic faible ou moyen (classe de trafic cumulé TC inférieur à 6) <u>Sauf activités spécifiques ou réservées ci-dessous</u>	q%
12b	Aménagement et entretien de routes à trafic faible ou moyen (classe de trafic cumulé TC inférieur à 6) Aménagement, réfection d'aires de stationnement, de cours d'écoles, de terrains de sport d'une superficie inférieure à 1 000 m ² y compris travaux accessoires d'assainissement <u>Sauf activités spécifiques ou réservées ci-dessous</u>	q%
Activités Spécifiques	<u>Qualification ou expérience de 3 ans dans l'activité</u> Bassins divers relatifs à l'assainissement tels que décanteurs, bassin de rétention, bassins d'orage d'une capacité inférieure à 300 m ³ Oui q non q	q%
	Aménagement, réfection d'aires de stationnement, de cours d'écoles, de terrains de sport d'une superficie supérieure à 1 000 m ² et inférieure à 10 000 m ² oui q non q	q%
Activités réservées	Travaux acrobatiques	q%
	Réservoirs, bassins d'eau enterrés ou semi enterrés, bassin relatifs à l'épuration des eaux usées d'une capacité supérieure à 300 m ²	q%
	Travaux sur toute à fort trafic, autoroutes, aéroports, aménagement, Réfection d'aires de stationnement, de cours d'écoles, de terrains de sport d'une superficie supérieure de 10 000 m ²	q%

13	Filière eau et environnement	Activités	% de l'activité
Activités standard	Construction, entretien de réseaux d'adduction d'eau, d'irrigation, d'un diamètre inférieur à 200 mm Construction, entretien de réseaux gravitaires d'assainissement d'un diamètre inférieur à 600 mm, et à une profondeur inférieure à 3m Drainage des sols <u>Sauf activités spécifiques ou réservées ci-dessous</u>	q%
Activités Spécifiques	<u>Qualification ou expérience de 3 ans dans l'activité</u> Réservoirs, bassins d'eau enterrés ou semi enterrés, bassins relatifs à l'épuration des eaux usées d'une capacité inférieure à 300 m ³ Oui q non q	q%
	Groupes septiques collectifs, stations d'épuration d'une capacité de traitement inférieure à 2 000 équivalents habitants Oui q non q	q%
Activités réservées	Construction, entretien de réseaux d'adduction d'eau d'irrigation d'un diamètre supérieur à 200 mm	q%
	Construction, entretien de réseaux gravitaires d'assainissement d'un diamètre supérieur à 600 mm ou à une profondeur supérieur à 3m Réservoirs, bassins d'eau enterrés ou semi enterrés, bassins relatifs	q%

	à l'épuration des eaux usées d'une capacité supérieure à 300 m3	q%
	Groupes septiques collectifs, stations d'épuration d'une capacité de traitement supérieure à 2 000 équivalents habitants	q%
	Ouvrages lacustres, maritimes, fluviaux	q%
	Réseaux d'assainissement non gravitaires	q%
	Réseaux d'évacuation d'eaux usées industrielle	q%

14	Travaux électriques	Activités	% de l'activité
Activités standard	Construction, entretien de réseaux aériens ou souterrains BT, courants faibles, télécommunications Travaux sur postes, installations industrielles et centrales privées BT Eclairage public routier et urbain <u>Sauf activités spécifiques ou réservées ci-dessous</u>	q%
Activités Spécifiques	<u>Qualification ou expérience de 3 ans dans l'activité</u> Construction, entretien de réseaux aériens ou souterrains HTA Travaux sur postes, installations industrielles et centrales privées HTA oui q non q	q%
Activités Réservées	Construction, entretien de réseaux aériens ou souterrains HTB Travaux sur postes, installation, centrales HTB Signalisation routière, ferroviaire, aéroportuaire Lignes aériennes THT Lignes aériennes de traction électrique	q q q q q%%%%%

15	Réseau de distribution gaz et fluides	Activités	% de l'activité
Activités standard	Construction, entretiens de réseaux de distribution de gaz soumis à des pressions inférieures à 25 bars <u>Sauf activités spécifiques ou réservées ci-dessous</u>	q%
Activités Spécifiques	<u>Qualification ou expérience de 3 ans dans l'activité</u> Branchements particuliers sur socle ou en façade Poste de détente MP/BP, raccordement au réseau d'air comprimé Oui q non q	q%
Activités réservées	Réseaux, installations à haute température, à pression supérieure à 25 bars Réseaux de chauffage urbain Réseaux industriels de process	q q q%%%

16	Autres activités de travaux publics	Activités	% de l'activité
Activités standard	Travaux et ouvrages, autres que ceux visés aux familles 11, 12, 13, 14, 15, réalisés à terre, à l'air libre, en pierre, béton, construction métallique <u>Sauf activités spécifiques ou réservées ci-dessous</u>	q%
Activités Spécifiques	<u>Qualification ou expérience de 3 ans dans l'activité</u> Ouvrages contenant d'une capacité inférieure à 300 m3 Oui q non q Ouvrages d'une hauteur ou d'une portée supérieure à 10 m Oui q non q	q q%%
	Fondations profondes supérieures à 6m, fondations spéciales telles	q%

Activités réservées	que pieux, palplanches, parois moulées, barrettes, parois de soutènement autonomes	q%
	Ouvrages contenant d'une capacité supérieure à 300m ³	q%
	Reprise en sous œuvre dont la profondeur est supérieure à 6 mètres	q%
	Réservoirs, piscines (35), silos, ouvrages contenant	q%
	Ouvrage souterrains	q%
	Travaux acrobatiques	q%
	Ouvrages maritimes, lacustres, fluviaux	q%

Garanties – montants - franchises

Les garanties et les franchises : Package indissociable

Assurances de dommages en cours de chantier	Montant par année d'assurance : Plafond commun à l'ensemble Des garanties : 600 000 euros
Effondrement des ouvrages (art 2.1 des conditions générales) Autres dommages matériels aux ouvrages (art 2.2 des conditions générales) Dommages matériels aux matériaux sur chantier (art 2.3 des conditions générales) Dommages matériels aux installations, matériels de chantier et ouvrages provisoires (art 2.4 des conditions générales) Attentats, actes de terrorisme, émeute, mouvement populaires, actes de sabotage et de vandalisme, tempête ouragans, cyclones, grêle (art 2.5 des conditions générales) Catastrophes naturelles (art 2.6 des conditions générales)	Compris dans le Montant ci-dessus
Les assurances de responsabilité pour dommages de nature décennale	Montant par sinistre En euros
Responsabilité décennale pour travaux de construction soumis à l'assurance obligatoire (art 2.8 des conditions générales)	10 000 000 (1)
Responsabilité de sous traitant en cas de dommages de nature décennale (art 2.9 des conditions générales)	10 000 000 (1)
Responsabilité décennale pour travaux de construction non soumis à l'assurance obligatoire en cas d'atteinte à la solidité (art 2.10 des conditions générales)	500 000 et maxi 800 000 par année(2)
(1) pour un ouvrage n'excédant pas 30 000 000 euros ttc pour autant que l'assuré bénéficie d'une police complémentaire de groupe pour les chantiers d'un coût supérieur à 15 000 000 euros (2) pour un ouvrage n'excédant pas 10 000 000 euros ttc	
Les assurances de responsabilité civile, après réception, connexes à celles pour dommages de nature décennale	Montant par année d'assurance : plafond commun à l'ensemble des garanties : 600 000 euros
Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables des ouvrages soumis à l'assurance obligatoire (art 2.12 des conditions générales) Responsabilité pour dommages matériels intermédiaires affectant un ouvrage soumis à l'assurance obligatoire (art 2.13 des conditions générales)	Compris dans le montant ci-dessus

B.P 5004 9 place Benoît Crépu 69245 Lyon Cedex 05 Tél. + 33 (0)4 72 41 96 96 Fax + 33 (0)4 72 40 99 96

office-assurance@pact-office.tm.fr

www.pactoffice.fr

CARENE ASSURANCES - Société de courtage d'assurance – SA au capital de 7.028.389 € - 652 044 249 RCS Paris –

Siège social : 53 rue d'Hauteville, 75010 PARIS - APE 6622 Z - ORIAS 07 000 004 – www.orias.fr

Garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 530-1 et L 530-2 du Code des Assurances

Responsabilité pour dommages aux existants par répercussion (art 2.4 des conditions générales) Responsabilité pour dommages immatériels consécutifs (art 2.15 des conditions générales)	
Les assurances de la responsabilité civile du chef d'entreprise avant ou après réception des travaux (art 2.17 des conditions générales) <u>sauf mission de pilotage mandataire commun (art 2.17.3.4 des conditions générales)</u>	Montant par sinistre en euros Montant maximum par année d'assurances en euros
Tous dommages confondus avant réception	7 500 000 euros par sinistre
Tous dommages confondus après réception	6 000 000 euros par sinistre 6 000 000 euros par année d'assurance
Dont avant/après réception Dommages matériels	1 500 000 euros par sinistre 1 500 000 euros par année d'assurance
Dont avant/après réception Dommages immatériels	200 000 euros par sinistre 400 000 euros par année d'assurance
Dont avant/après réception Dommages de pollution	750 000 euros par sinistre 750 000 euros par année d'assurance
Faute inexcusable	1 000 000 euros par sinistre 1 000 000 euros par année d'assurance
Défense recours	20 000 euros par litige
Protection juridique	Voir annexe correspondante
Après indexation, aucun montant de garantie prévu au contrat ne pourra excéder 15 000 000 euros.	
Choix des montants de franchise : Cocher le montant de la franchise choisi, unique pour l'ensemble des garanties (sauf attentats, tempêtes, ouragans, cyclones, catastrophes naturelles soumis à des franchises spécifiques)	Montant des Franchises q 500 euros par sinistre q 1 000 euros par sinistre q 1 500 euros par sinistre

Pièces à fournir

- extrait kbis ou chambre des métiers
- certificats de travail des dirigeants si création ou carence de garantie
- statistique sinistres
- papier à entête
- copie des attestations de certification ou qualification

Signature

Nous vous informons que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement de la présente demande. Elles pourront aussi être utilisées, sauf opposition de votre part, dans le but de prospection pour les produits distribués par PACTOFFICE en France (assurances, produits financiers et services). Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression et d'opposition relatif aux données vous concernant,

- soit en adressant un e-mail à l'adresse : informatique.et.libertes@pactoffice.fr.

- soit en adressant un courrier auprès de :

PACTOFFICE – Informatique et Liberté – 9 Place Benoît Crépu – BP 5004 – 69245 Lyon CEDEX 05

Je m'oppose à toute prospection

J'accepte la prospection par e-mailing

Fait à

Le

Votre signature

Cachet de l'entreprise



Mandat d'étude, de placement et de confidentialité

Je soussigné

Agissant en qualité de

Donne mandat à Pactoffice pour l'étude et dans le cas de votre accord, la mise en place des garanties suivantes :

Responsabilité civile et professionnelle

Ce mandat porte accord de confidentialité réciproque pour l'ensemble des données échangées. Ce mandat remplace tout mandat antérieur.

Fait à le

Signature et Cachet :

Nous vous informons que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement de la présente demande. Elles pourront aussi être utilisées, sauf opposition de votre part, dans le but de prospection pour les produits distribués par PACTOFFICE en France (assurances, produits financiers et services). Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression et d'opposition relatif aux données vous concernant, - soit en adressant un e-mail à l'adresse : informatique.et.libertes@pactoffice.fr.

- soit en adressant un courrier auprès de :

PACTOFFICE – Informatique et Liberté – 9 Place Benoît Crépu – BP 5004 – 69245 Lyon CEDEX 05

Je m'oppose à toute prospection

J'accepte la prospection par e-mailing

B.P 5004 9 place Benoît Crépu 69245 Lyon Cedex 05 Tél. + 33 (0)4 72 41 96 96 Fax + 33 (0)4 72 40 99 96

office-assurance@pact-office.tm.fr

www.pactoffice.fr

CARENE ASSURANCES - Société de courtage d'assurance – SA au capital de 7.028.389 € - 652 044 249 RCS Paris –

Siège social : 53 rue d'Hauteville, 75010 PARIS - APE 6622 Z - ORIAS 07 000 004 – www.orias.fr

Garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 530-1 et L 530-2 du Code des Assurances